

APPUI AUX PROGRAMMES D'INNOVATION EN AGRO-TRANSFORMATION

1 public

Adhérents d'INOVAGRO
A jour de leurs cotisations
fiscales et sociales et de
leurs cotisations à
l'association

1 dispositif

Pour soutenir les
entreprises du secteur de
l'agro-transformation qui
souhaitent innover

3 partenaires

- TECHNOPOLE MARTINIQUE
- PARM
- INOVAGRO

3 objectifs

1. Offrir aux entreprises un
parcours
d'accompagnement
coordonné

2. Donner accès aux
entreprises à l'expertise du
PARM et de la Technopole

3. Soutenir financièrement
les entreprises de la grappe
d'entreprises INOVAGRO



Et si vous innoviez ?

Les synergies entre la politique d'innovation mise en œuvre par la CACEM et les objectifs stratégiques d'INOVAGRO, grappe d'entreprises du secteur de l'agro-transformation en Martinique sont étroites. En jeu : la compétitivité des entreprises du secteur de l'agro-transformation. Car pour rester compétitives, les PME martiniquaises doivent innover.

Innover, c'est mieux se différencier !

C'est dans le cadre de ce partenariat durable que la CACEM - TECHNOPOLE MARTINIQUE et INOVAGRO mettent en place un dispositif d'**Appui aux Programmes d'Innovation en Agro-transformation (APIA)**, afin de mutualiser les ressources techniques et financières au profit des porteurs de projet innovants.





TECHNOPOLE MARTINIQUE et le PARM

Les candidatures sont examinées par la CACEM - TECHNOPOLE MARTINIQUE et le PARM sur les critères suivants :

- Valeur d'utilité et caractère innovant
- Adéquation entreprise / projet
- Faisabilité et maturité
- Appréciation des compétences et de l'offre fournisseur

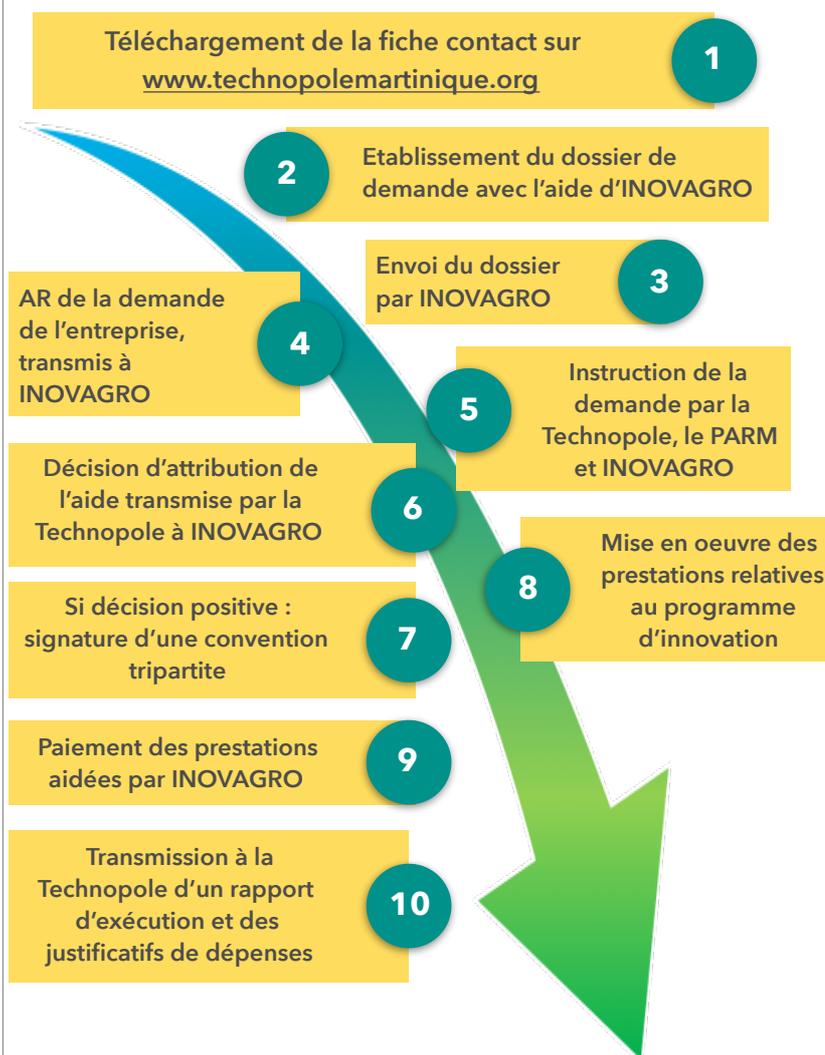
La participation financière de la CACEM - TECHNOPOLE MARTINIQUE consiste en la prise en charge de **80% du coût d'une prestation d'un programme d'innovation** présenté par l'adhérent d'INOVAGRO, dans la limite de 4000 €

INOVAGRO

L'association s'engage à :

- Mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires à la détection et au suivi des porteurs de projet
- Contrôler l'effectivité de la réalisation de la prestation
- Etablir un rapport d'évaluation de la mise en oeuvre du dispositif d'accompagnement et de financement

Votre parcours APIA en 10 étapes



Contacts

◎ CACEM - TECHNOPOLE MARTINIQUE

Gilles GESTEL, directeur

gilles.gestel@cacem-mq.com

Tél : 0596 70 62 95

www.technopolemartinique.org

◎ INOVAGRO

Saïda KARRAMKAN, chargée d'animation

inov@parm.asso

Tél : 0596 42 12 78

www.grappeinovagro.com